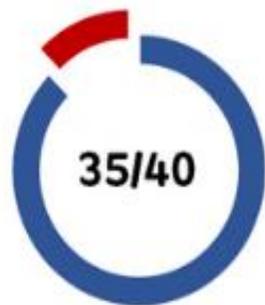




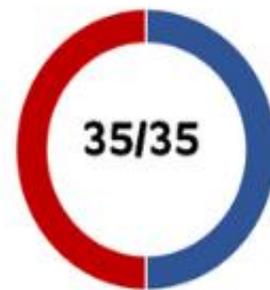
Nous sommes fiers de notre index d'égalité professionnelle Femmes-Hommes

Ecart de rémunération

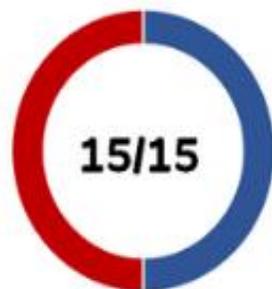


95 / 100

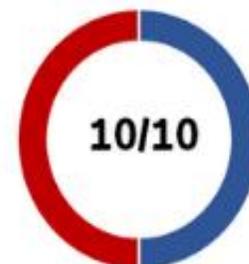
Ecart de taux d'augmentation individuelle



Pourcentage d'augmentation au retour de la maternité



Nombre de salarié du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations





Index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes : Kellogg's France obtient le score de 95 / 100

Noisy-le-Grand, mars 2020



Kellogg's soutient la démarche du gouvernement visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein des entreprises.

Le Ministère du Travail a mis à disposition des entreprises un nouvel outil pour calculer l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Sur 100 points, Kellogg's obtient le score de **95**.

Nous nous félicitons d'un tel résultat, qui prouve l'engagement de Kellogg's depuis des années pour l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Nous sommes déterminés à continuer nos actions avec pour ambition d'atteindre le score de 100 sur 100.